

Procès-verbal de la 28^{ème} assemblée du 24 novembre 2023

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat André, Bourquin Catherine, Commune Les Genevez (repr. p/Quentin Gigandet), Commune Saignelégier (repr. p/Jean-François Boillat), Ecoeur Jean-Daniel, Hulmann Sabine, Humair Patricia & Philippe, Gogniat Monique, Mauron Dominique (+ repr. La Commune de Lajoux), Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Thierry (+repr. Ski-Club Les Agaces), Pala Martine & Renato, Rebetez Albert, Rebetez Anne, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Ski-Club Petit-Val (p/son prés. Keller Daniel & Marquis Jonathan), Voirol Catherine & Christophe 25

Invité-e-s :

Negri Yannick, Rebetez Barbara, Fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat, Le Franc-Montagnard (repr. p/ Randy Gigon), LQJ (repr. p/Valentine Curvaia),

Excusé-e-s :

Aebi-Linder Fiorella, Aouine Karim & Sarah (membre du comité), Bessire Valérie, Chaignat Olivier, Commune Le Noirmont, Crevoisier Michèle & Jean, Ecole des Genevez, Editions D+P SA, Etabl. Roger Bovay SA, FC La Courtine, Juillerat Marcelin, La Mobilière ass., Lovis SA, Negri Laure & Cédric, Pala Aurélie, Pala Noémie, Sté de gymnastique des Genevez, Voirol Gaetan

Présidence : Anne Rebetez

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Anne Rebetez, présidente demande le silence à 19h35 afin d'ouvrir sa 1^{ère} assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (30 personnes) en les remerciant d'être là. Elle remercie Patricia & Philippe Humair ainsi qu'Albert Rebetez pour la préparation de la salle ainsi que pour le feu.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Jean-Daniel Ecoeur & Alexandre Mouche sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur (Catherine Voirol).

4. Présentation et approbation des comptes 22-23, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Anne Rebetez cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire GNG Révision Sàrl pour la présentation des comptes, des annexes ainsi que du rapport de l'organe de révision.

M. Godat rappelle que les comptes ont été établis par Sabine et qu'il n'en est que le porte-parole. Il la félicite pour son excellent travail.

Le compte de résultat se présente comme suit au 31.08.2023 :

Chiffre d'affaires brut : CHF 6'129.75 (saison précédente : CHF 24'047.65) ; les recettes des remontées CHF 5'157.00 (CHF 23'250.60) ; du babylift CHF 972.75 (CHF 797.05)

Les charges de personnel se montent à : CHF 2'005.90 (CHF 5'249.30)

Entretien et utilisation de la dameuse : CHF 3'484.45 (CHF 8'411.60). Ces charges sont réparties entre l'AJSF et le télési.

Assurances, taxes, autorisations et patentes : CHF 3'726.70 (CHF 3'782.25)

Pour les frais d'énergie et élimination des déchets, ils s'élèvent à CHF 2'728.85 (CHF 3'053.70)

Frais d'administration et d'informatique sont moins élevés que l'année dernière et se montent à CHF 4'286.55 (CHF 7'718.20). Nous avons la facture du Registre Foncier d'env. CHF 2'000.00 dans l'exercice précédent.

Les amortissements s'élèvent à CHF 1'363.00 (CHF 1'516.20) pour le bâtiment de la buvette et dameuse, ainsi que pour le babylift.

Les recettes concernant la location de la buvette s'élèvent à CHF 5'544.60 (CHF 4'472.50) et celles de l'espace publicitaire ont un peu diminuées et se montent à CHF 7'800.00 (CHF 8'200.00).

Résultat des activités hors exploitation CHF 20'814.35 (CHF 17'766.65)

Concernant les actifs et les liquidités, ils se montent à CHF 196'163.14 (CHF 203'028.53) ; les actifs immobilisés, soit le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 13'219.00 (CHF 14'369.00) le bâtiment de la dameuse reste à CHF 9'510.00, le babylift reste également à CHF 1.00. La dameuse à CHF 852.00 (CHF 1'065.00).

Pour ce qui est des passifs transitoires, ils se montent à CHF 5'035.00 (CHF 7'205.00) ; pas de provisions constituées cette année.

L'hypothèque s'élève à CHF 29'000.00 (CHF 29'400.00) et le capital social reste à l'identique avec CHF 63'100.00.

Le bénéfice de l'exercice 2022/23 s'élève à CHF 419.92 (CHF 2'277.21)

La présidente remercie Sabine Hulmann pour l'excellente tenue de la comptabilité ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par applaudissements.

M. Godat fait la lecture de l'organe de contrôle et l'assemblée donne également décharge à l'Administration à l'unanimité.

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2022/23

Anne Rebetez, présidente de la Société coopérative du Télési, passe en revue l'année 2022/23, sa 1^{ère} année en tant que présidente. Les premiers flocons qui étaient apparus lors de notre dernière assemblée laissaient présager d'une belle saison, mais malheureusement ce ne fût pas le cas. En effet, le babylift ne fonctionnera au total que 4 jours complets et 4 après-midis ainsi que 2 ½ jours pour le télési.

Elle remercie les bénévoles qui ont été présents lors de ces ouvertures et pour différents travaux, en insistant sur le fait que sans bénévoles = plus de téléski !!!

Anne mentionne quelques points concernant les cptes et nous informe que la buvette a été louée à 34 reprises. Elle rappelle que depuis septembre 2021, c'est Patricia qui gère les réservations et que le comité assume la remise des clés aux locataires durant la belle saison. Elle insiste sur le fait que nous recherchons toujours la perle rare concernant les remises de clés -> à bon entendeur !

Le panneau publicitaire affiche 39 sponsors. Certains ont résilié leur contrat et devraient être remplacés rapidement.

La présidente informe que l'association « Tout Schuss », créée en 2021 continue son activité en offrant l'abonnement de saison aux élèves de l'école primaire des Genevez et de Lajoux. Elle indique que malgré le peu d'enneigement lors de la soirée raclette, le ski club des Agaces a tout de même organisé la descente aux flambeaux que tous apprécient et Anne les remercie pour leur super collaboration.

Remerciements à Renato pour nous avoir fait les statistiques durant bien des années, travail très apprécié, mais qu'il va arrêter. Anne remercie également Jean-Claude Rossinelli pour le recrutement des bénévoles pour les installations ainsi que Patricia Humair concernant les bénévoles de la buvette.

Les membres du comité se sont réunis à 7 reprises ; à ces réunions s'ajoutent également diverses séances, travaux d'entretien et autres tâches administratives.

Anne fait part de la démission de Sabine qui avait émis le vœu de quitter le comité il y a quelques temps déjà. Elle va malheureusement quitter l'équipe après 12 années passées avec nous. En effet, elle avait remplacé Maud Hoehn lors de l'assemblée du 18 novembre 2011. Elle nous a apporté son dynamisme, son sourire et sa bonne humeur.

La sortie annuelle du comité s'est déroulée en Gruyère cette année et a été organisée par la présidente.

En guise de conclusion, un grand merci aux précieux bénévoles ainsi qu'aux membres du comité qu'Anne remercie particulièrement pour leur soutien durant sa 1^{ère} année de présidence. Elle termine en souhaitant une excellente fin d'année à tous ainsi qu'un hiver enneigé !!!

Le rapport complet en 6 points est à retrouver dans son intégralité en annexe !

6. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire GNG Révision Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

7. Démissions / nominations au sein du comité

Comme annoncé dans le rapport la présidente informe l'assemblée de la démission de Sabine au poste de comptable et la remercie pour l'excellent travail accompli. Elle souligne encore une fois tout ce qu'elle a apporté à la société du téléski durant toutes ces années, la remercie pour son engagement sans faille et lui remet un cadeau au nom du comité.

Sabine nous adresse un p'tit mot et est très émue. Une page se tourne pour elle et remercie encore tous les membres du comité pour leur soutien dans son travail ainsi que pour tous les moments partagés lors des séances de comité ou d'autres moments.

Le comité s'est approché de Barbara Catoni-Rebetez afin de remplacer Sabine pour la responsabilité de la comptabilité de la société, et elle nous a donné son accord. Anne propose donc à l'assemblée d'accepter Barbara à ce poste, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité et la félicite par des applaudissements. Un bouquet de fleurs lui est remis afin de l'accueillir au sein du comité.

8. Communications

La présidente annonce que les installations sont prêtes pour la nouvelle saison ainsi que le marquage des pistes de ski de fond et de raquettes. L'équipe technique a préparé les installations samedi dernier (18.11.2023)

Anne explique que le comité s'est penché sur le renouvellement de la roue et qu'il va falloir y réfléchir très sérieusement dans un avenir proche !

Quelques remerciements :

- à Jean-Claude Rossinelli pour l'excellent travail pour les bénévoles avec une bouteille de vin
- à Claire-Lise Racheter qui arrête au niveau de l'équipe de la cuisine (un présent lui sera remis)
- également à Yann Jolidon pour son soutien dans l'entretien de la dameuse, son aide au niveau des installations etc (un présent lui sera également remis)

Pour terminer, félicitations et remise d'une « montgolfière » à Yannick ainsi qu'à Karine pour la naissance de leur petite fille Alicia.

Encore une fois -> APPEL aux bénévoles : sans qui la société ne peut pas fonctionner !!!

La présidente nous informe encore des principales activités planifiées pour 2024 :

- **Samedi 27 janvier 2024** : soirée raclette avec descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional Les Agaces
- **31 juillet 2024** : soirée du 1^{er} août et des bénévoles
- **Date fixe pour l'assemblée générale soit, le 29 novembre 2024**

9. Divers et imprévus

Bébert demande ce qui se passe au niveau des éoliennes : Anne informe que toutes les oppositions ont été levées et que le parc pourra être construit. Rien à faire contre cette décision.

Personne n'ayant de plus de divers et imprévus, Anne remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h20 pour ouvrir directement la septième assemblée de l'Association de soutien au Téléski.

Les Genevez, le 24 novembre 2023 :

.....
Anne Rebetz, présidente

.....
Catherine Voirol, secrétaire